

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIERS.

MAISON BOULEVARD BEAUMARCHAIS.

Etude de M. GUIDOU, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66. Vente sur expropriation, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, le 16 novembre 1854.

DOMAINE DE SAINTE-AVOYE

Etude de M. VILLERS, avoué à Coulommiers (Seine-et-Marne). Vente par adjudication, le 10 novembre 1854, onze heures du matin, au Tribunal civil de première instance de Coulommiers.

2° lot. Bois de la Monthlennerie, 30 hectares 50 ares 35 cent. — Mise à prix, 30,000 fr. 3° lot. Bois de la Pointe, 10 hectares 62 ares 60 centiares. — Mise à prix, 10,000 fr. 4° lot. Bois des Terriers, 6 hectares 30 ares 70 centiares. — Mise à prix, 5,000 fr.

Etude de M. SOYER, commissaire-priseur, rue du Dauphin, 10. Batterie de cuisine, bronzes, gravures, pendules, garde-robe de femme, linge, rideaux, 1,822 grammes d'argenterie de table, bijoux, 130 volumes, literie, glaces, sièges et meubles divers, instruments de chirurgie, etc., 5 0/0. (12704)

RAFFINERIE HAVRAISE.

Société Gevers et C. Le semestre d'intérêts échéant le 15 octobre courant, sera payé à partir dudit jour à raison de vingt-cinq francs par action, chez MM. Greene et C., 28, place Saint-Georges, à Paris. (12709)*

MM. LES ACTIONNAIRES de la Compagnie d'assurances générales, établie à Paris, rue de Richelieu, 87 (ancien 97), sont prévenus que l'assemblée générale pour la reddition des comptes du premier semestre 1854, aura lieu le vendredi 27 de ce mois, à onze heures et demie très précises. (12705)

SERVICES MARITIMES

DES MESSAGERIES IMPÉRIALES.

PAQUEBOTS-POSTES FRANÇAIS.

Transport des voyageurs et des marchandises. ITALIE. — Gènes, Livourne, Civita-Vecchia, Naples, Messine et Malte. — Départs les 9, 19 et 29 de chaque mois, à 10 heures du matin. GRÈCE et TURQUIE. — Messine, le Pirée, Constantinople et Varna. — Départs les 6, 16 et 26 de chaque mois, à 3 heures du soir.

Malte, Syra, Smyrne, Métélin, Dardanelles, Gallipoli, Constantinople et Varna. — Départs les 2, 12 et 22 de chaque mois, à dix heures du matin. Salonique, le 1^{er} de chaque mois; Nauplie et Marathousi, le 11; Chalcis, le 21. EGYPTE et SYRIE. — Malte et Alexandrie, Jaffa, Beyruth, Tripoli, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Rhodes et Smyrne. — Départs, chaque 20 jours: les 16 août, 6 et 26 septembre, 16 octobre, etc.

SYRIE (voie de Smyrne). — Départs chaque 20 jours: les 11 août, 1^{er} et 21 septembre, 11 octobre, etc. La compagnie se charge du transport des marchandises à destination des ports de la mer Adriatique, des îles Ionniennes, de la mer Noire et du Danube.

ALGERIE. — Départs les 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois, à midi. ORAN. — Départs les 3, 13 et 23 de chaque mois, à midi. STORA, BONE ET TUNIS. — Départs les 8, 18 et 28 de chaque mois, à midi.

Pour fret, passage et renseignements, s'adresser au bureau de l'inscription: A Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, 28; A Marseille, place Royale, 1. (11979)

A CÉDER près le boulevard HOTEL NEUBLE richement, clientèle distinguée, bénéfices nets, 10,000 fr., prix, 35,000 fr. — Autres de tous prix. — Etude de M. DESRANGES, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50. (12707)

Fonds TABLETTERIE et articles pour bureaux, à céder. Affaires 85,000 fr., produit 15,000 fr., prix 25,000 fr. MM. WOLF et CIE, rue Croix des Petits-Champs, 25. (12708)

Etude de M. PERGEAUX, place de la Bourse, 31. VENTE DE FONDS DE COMMERCE hôtels meublés de 8 à 150,000 fr.; cafés, restaurants, lingerie, etc. (12693)*

LE PORTE PLUME GALVANO-ELECTRIQUE

guérit les névralgies, migraines et crampes. Invention brevetée de J. Alexandre DE BIRMINGHAM. Seul dépôt pour la vente en gros chez S. GAFFRE, 12, rue Mauconseil. (12528)

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX De CHALMIN, Chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser, les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du Flacon, 3 francs. FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt dans toutes les villes de France; et chez M. NORMAN-DIX, passage Choiseul, 19. (12529)

RUE D'ENGHEN, 48.

M. DE FOY

INNOVATEUR-FONDATEUR

MARIAGES

29^e ANNÉE.

SEUL, j'ai droit de porter ce titre: INNOVATEUR-FONDATEUR de LA PROFESSION MATRIMONIALE, parce que c'est moi, DE FOY, qui l'ai relevée, innovée et fait sanctionner. 20 ANNÉES d'expérience, d'études laborieuses et spéciales, unies à des relations immenses, offrent aux Dames veuves, ainsi qu'aux pères et mères de famille, ce privilège EXCEPTIONNEL: « qu'ils peuvent, par la médiation de M. de Foy et sans sortir de chez eux, trouver à marier, instantanément et richement, leurs filles, avec toutes les convenances les mieux assises, selon leurs goûts, vues et desirs, et puiser, dans le précieux répertoire de M. de Foy, (en dedans de 24 heures,) VINGT PARTIS à leur choix dans la haute noblesse, la magistrature, l'épée, la diplomatie, les charges en titre, la finance, le négoce, comme, aussi, les plus riches partis des diverses nations. » Un mystère enveloppe le nom de M. de Foy dans les négociations, comme dans les correspondances. — Un appartement vaste permet de ne jamais se rencontrer, et, pour résumer, la maison de M. de Foy est une tombe et un confessionnal pour la discrétion. — Comme par le passé, M. de Foy accueillera toujours, avec plaisir, l'aide et le concours de correspondants d'une grande honorabilité, principalement dans ces cinq royaumes: la FRANCE, l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE et les ETATS-UNIS. (A. Franchir.) (12624)

POUR RIEN HISTOIRE DE LA TURQUIE PAR A. DE LAMARTINE.

6 volumes in-8° anglais, entièrement inédits, imprimés sur beau papier en caractères neufs, DONNÉS GRATUITEMENT AUX ABONNÉS D'UN AN DU CONSTITUTIONNEL.

La Direction du CONSTITUTIONNEL, dans le désir d'étendre et de développer le succès de ce journal, vient d'acquérir de M. de LAMARTINE, au prix de 120,000 francs, la propriété des six volumes de l'HISTOIRE DE LA TURQUIE. Cet ouvrage, imprimé spécialement pour les abonnés du CONSTITUTIONNEL, forme 6 beaux volumes in-8° anglais.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION:

I. A partir de ce jour, toute personne qui adressera DIRECTEMENT à l'administration du journal le Constitutionnel, rue de Valois, 10 (Palais-Royal), à Paris, le montant franc et net du prix ordinaire d'un abonnement d'une année au Constitutionnel, c'est-à-dire 52 fr. pour un abonnement à servir à Paris, et 64 fr. pour un abonnement à servir dans les départements, sans aucune déduction pour frais ou remise, a droit gratuitement, outre le service du journal, aux six volumes de l'Histoire de la Turquie, par M. DE LAMARTINE. II. Les six volumes de l'Histoire de la Turquie seront délivrés, sans frais, dans les bureaux du journal, à Paris, rue de Valois, 10, sur la présentation de la quittance d'abonnement. Les trois premiers volumes sont à la disposition des abonnés depuis le 30 septembre. Les trois autres volumes, que M. de Lamartine aura bientôt terminés, seront imprimés et délivrés dans le plus bref délai possible. La remise des volumes sera successivement constatée sur la quittance d'abonnement par l'apposition d'un timbre spécial. Les abonnés sont instamment priés de conserver cette quittance jusqu'à la remise des derniers volumes, de façon à éviter des recherches longues et des erreurs possibles.

III. Les abonnés des départements qui n'ont pas la possibilité de faire prendre directement à Paris (soit par leurs parents ou amis, soit par leurs correspondants) les volumes de l'Histoire de la Turquie, ont à choisir, pour les recevoir à domicile, entre les moyens suivants: 1° Les abonnés qui habitent une localité desservie par les Messageries impériales et par les Messageries générales, ou qui sont voisins d'une localité desservie par leurs correspondances spéciales et les chemins de fer aboutissant à Paris, doivent, pour recevoir leurs volumes par les Messageries et franco, ajouter 2 fr. 50 c. pour remboursement des frais de port; 2° Ceux qui préfèrent recevoir leurs volumes par la poste doivent envoyer 6 fr. pour les frais de port que l'administration du journal est obligée de payer d'avance à la direction des postes. En résumé: les abonnés des départements qui veulent recevoir franco les six volumes de l'Histoire de la Turquie doivent adresser: Pour l'envoi par les Messageries (1° Le prix d'abonnement d'un an, 64 f. » Total. 66 f. 25 c. (2° Le port, 2 50) Pour l'envoi par la poste (1° Le prix d'abonnement d'un an, 64 » Total. 70 f. (2° L'affranchissement des 6 vol., 6 »)

Le mode le plus simple et le plus prompt d'envoi des fonds est un mandat sur la poste ou un effet à vue sur une maison de Paris, à l'ordre de l'administrateur du CONSTITUTIONNEL. (Affranchir.)

BUREAUX: A PARIS, RUE DE VALOIS, 10 (PALAIS-ROYAL).